



Centre de formation
ADULTES & APPRENTIS

*La formation
Naturellement*

28 route de la Faye
87500 ST-YRIEIX-LA-PERCHE

05.55.08.37.88

cfppa.st-yrieix@educagri.fr

www.eplefpa-saint-yrieix.fr/cfppa

Contact :

René FAUCHER

06.28.80.28.68

BREVET PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE MACHINE AGRICOLE BP CMA

Objectifs de la formation

- Devenir conducteur de machines agricoles.
- Se perfectionner dans le machinisme agricole en vue de devenir exploitant.
- Assurer l'entretien, la maintenance et la gestion d'un parc de matériels.

Compétences Professionnelles

- Etre capable de conduire des machines agricoles en intégrant les dimensions agronomiques et écologiques du système de production et dans le respect des règles de sécurité.
- Etre capable d'assurer la maintenance de 1er niveau des matériels et équipements de l'entreprise.

Formation en apprentissage sur 2 ans

- Durée de formation : 500 h/an en centre

Formation diplômante Niveau 4

Modalités pédagogiques

- Formation en partenariat avec des professionnels du secteurs.
- Cours théoriques et pratiques, visites pédagogiques.
- Ressources pédagogiques : exploitation agricole pédagogique, atelier machinisme, matériel informatique et individualisation des parcours.

Candidature

- Entretien de positionnement.
- Dossier de candidature.
- Demande d'entrée en formation auprès du centre.

Public Concerné

- Etre titulaire, au minimum, d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP).
- Etre signataire d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise agricole d'une durée permettant la complétude de la formation.





Toute demande d'un candidat reconnu Travailleur Handicapé fera l'objet d'une étude afin de déterminer l'adéquation entre les restrictions personnelles et les exigences du métier.



BTS...
Salarié exploitation agricole, ETA,
CUMA, concession agricoles.



6 Blocs de compétences pour valider le diplôme

- Se situer en tant que professionnel de l'agroéquipement
- Assurer le travail sur les chantiers agricoles mécanisés
- Réaliser des travaux mécanisés de préparation des sols et de mise en place des cultures
- Réaliser des travaux mécanisés sur les cultures et de transport des produits agricoles
- Assurer l'entretien et les réparations courantes des machines et des équipements agricoles
- Réaliser des travaux de récolte des fourrages

Le BP CMA est un diplôme du Ministère de l'Agriculture, il est obtenu après validation des blocs de compétences (épreuves tout au long de l'année). Formation aménageable en centre et/ou entreprise et/ou à distance.

Statut et financements

- Contrat d'apprentissage



Nous garantissons le respect des engagements de service du centre.